



Karaez 13 a viz Meurzh – Carhaix le 13 mars 2013

9 straed la tour d'Auvergne
29270 Karaez / Carhaix
02 98 73 20 58
kevre.breizh@orange.fr
<http://deompdei.org>
siret : 519740088 00025

Objet : communiqué de presse

Charte européenne des langues : un reniement inacceptable de François Hollande

Kevre Breizh dénonce la reculade de François Hollande sur la modification de la Constitution pour ratifier la Charte européenne des langues régionales.

C'est donc sur un simple avis du Conseil d'État que François Hollande renonce à ratifier la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires qu'il s'est à maintes reprises engagé à faire ratifier, avant et après les élections, lui-même ou par la parole ou écrits de ses ministres ou conseillers. Claude Bartolone, le Président de l'Assemblée nationale s'y est engagé également par courrier du 8 février dernier.

Ce recul devant le Conseil d'État est particulièrement grave car quel que soit son avis, l'objectif de la modification de la Constitution est justement de dépasser les blocages du Conseil Constitutionnel ou du Conseil d'État.

Un tel reniement est inacceptable, sans qu'il soit question en aucune façon de contrainte financière, mais d'une question de sauvegarde de langues et de cultures qui ne doivent plus être interdites de cité, et de droits de l'homme, de droit à sa langue, de vivre ensemble dans la diversité et non l'uniformité comme vient de le rappeler le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.

François Hollande perd ainsi toute crédibilité.

Dès maintenant, la mobilisation de tous ceux qui veulent continuer à vivre leurs langues et leurs cultures, en Bretagne et dans les autres régions de métropole et d'outre-mer s'impose.

Ar C'hadoriad / Le président
Tangi Louarn